



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 19
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 25
Nombre de suffrages exprimés : 25

Date de convocation du Conseil Municipal le 23 mai 2023

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX et Benoît COQUAND.

Absents excusés :

Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Delphine GUY, ayant donné son pouvoir à Estelle MARCUARD,
Sandrine RIGAUX, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX,
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.

Absents :

Michel PIRES,
Philippe MAUGUIN,
Thierry GOMES,
Aurore MARTIN.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h46

Secrétaire : Maël DIONG

FINANCES

DL.23.049 - Soutien à Castel Maggiore – versement d'une subvention

Christian DUMAS expose :

Mi-mai 2023, des milliers de personnes ont été évacuées de leur domicile après que des pluies torrentielles se sont abattues sur une zone située entre la ville de Bologne et celle de Rimini, sur la côte Adriatique.

Plus de 20 cours d'eau sont sortis de leur lit, provoquant des inondations et des centaines de glissements de terrain.

Notre ville jumelle de Castel Maggiore a été terriblement touchée avec de nombreux dégâts qui ont engendré des évacuations de domicile.

De nombreux habitants de Castel Maggiore ont perdu leurs biens, se retrouvant ainsi démunis.

Dans un esprit de solidarité, nous souhaitons nous associer à l'élan de générosité lancé par la commune de Castel Maggiore.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'allouer une subvention de 2 000 € à la ville de Castel Maggiore.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **30 MAI 2023**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

Notification le :

05 JUN 2023

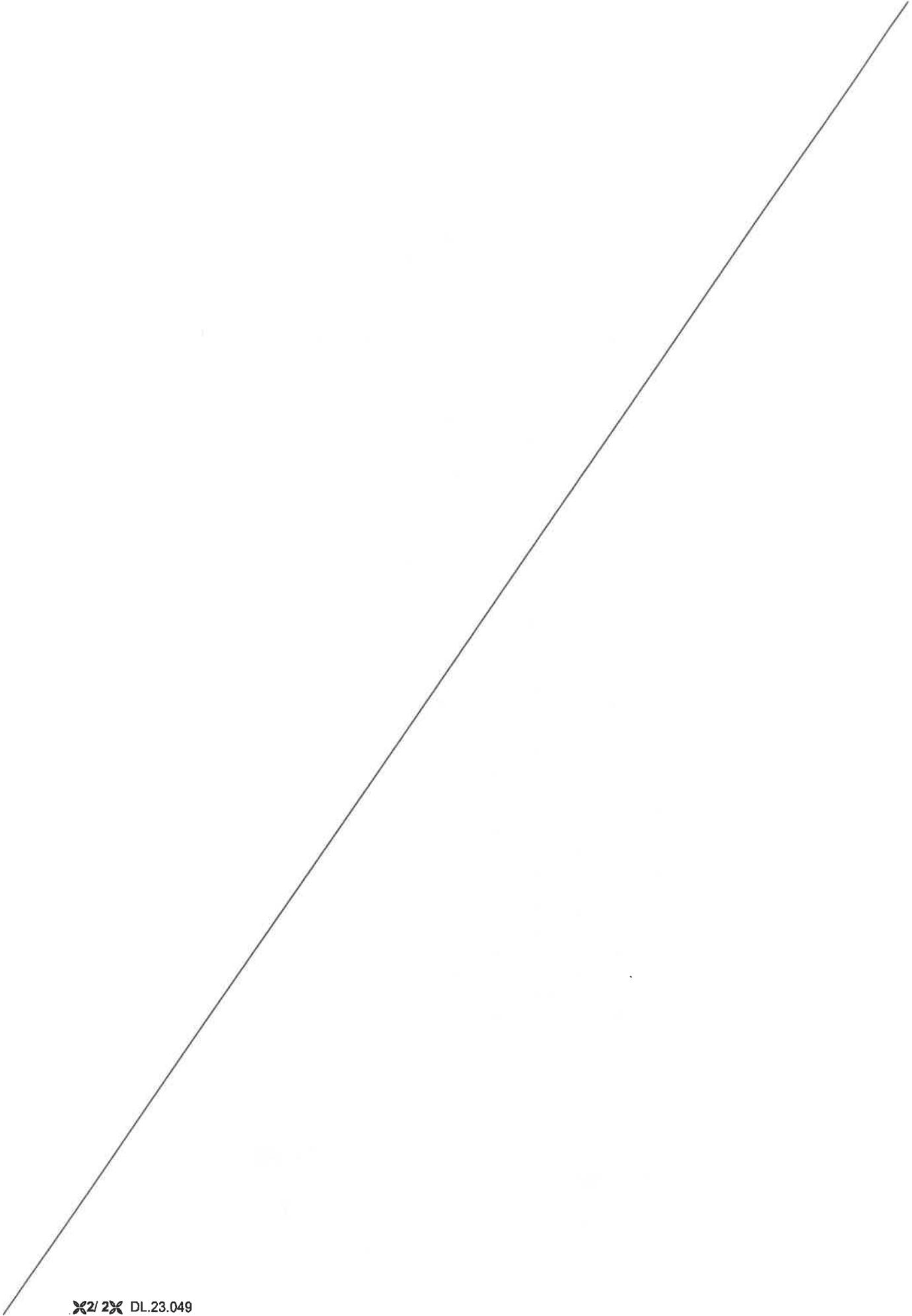
05 JUN 2023



02 JUN 2023

Le Maire

Christian DUMAS



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin Sylvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_23_049
Objet :	Soutien à Castel Maggiore – versement d'une
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-05-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.6 - Autres subventions.
Identifiant unique :	045-214501694-20230530-DL_23_049-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20230530-DL_23_049-DE-1-1_0.xml	text/xml	920 o
Document principal (Délibération) Nom original : DL.23.049 - FIN - Soutien à Castel Maggiore – versement d'une subvention.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230530-DL_23_049-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	295.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 juin 2023 à 10h46min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 juin 2023 à 12h07min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juin 2023 à 12h15min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juin 2023 à 12h15min40s	Reçu par le MI le 2023-06-02